# INSCRIPTION DES INTERVENTIONS PHARMACEUTIQUES AU DOSSIER DE SANTÉ DES PATIENTS

Charlotte Ballandras[1], D.Pharm., Lorine de Prémonville[1], candidate au B.Sc., Denis Lebel[1], B.Pharm., M.Sc., F.C.S.H.P., Suzanne Atkinson[1], B.Pharm., M.Sc, DESS, Maxime Thibault[1], B.Pharm., M.Sc, Jean-François Bussières[1,2], B.Pharm., M.Sc., FCSHP

[1] Unité de Recherche en Pratique Pharmaceutique, Département de pharmacie, CHU Sainte-Justine, Montréal (Québec) Canada;
[2] Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada.

**Introduction** : Au Canada, le cadre législatif exige la tenue d'un dossier pharmacologique complet. Toutefois, ce cadre législatif n'exige pas forcément l'inscription de toutes les interventions pharmaceutiques effectuées au dossier de santé du patient.

**Objectifs** : Vérifier l'inscription des interventions pharmaceutiques au dossier de santé des patients et comparer les résultats d'audits successifs réalisés à un an d'intervalle.

**Méthodologie** : Étude descriptive rétrospective. Ont été inclus les patients hospitalisés ≥5 jours du 7/10/2014 au 7/10/2014 et du 1/8/2015 au 31/1/2016 pour un échantillon de convenance aléatoire de 125 patients/audit. Ont été évalués la quantité et la conformité des notes et des interventions pharmaceutiques à partir des critères contenus à la politique/ procédure en vigueur. Ont été comparée les données recueillies aux données du journal de bord quotidien des pharmaciens.

**Résultats** : On a retrouvé respectivement 337 et 336 notes et 433 et 409 interventions pharmaceutiques en 2014 et 2015-16. La conformité variait de 78,3 % à 100,0 % selon les critères. Les interventions portaient notamment sur la modification d'une dose (16,3 % et 30,6 %), l'ajout d'un médicament (12,8 % et 22,9 %), l'arrêt d'un médicament (16,6 % et 17,9 %). Le nombre d'interventions/patient était respectivement de 3,5 et 3,3.

**Conclusion :** Un nombre plus élevé de notes étaient inscrites au dossier santé des patients que le nombre d'interventions rapporté dans le journal de bord. Bien que les pharmaciens effectuent de nombreuses interventions et en consignent certaines dans le dossier de santé des patients, il est nécessaire d'augmenter progressivement la proportion des notes écrites.